

Communiqué de presse commun de Pro Natura, de la Fédération suisse de pêche et du WWF Suisse sur la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique

Un pas vers une utilisation de la force hydraulique tournée vers l'avenir

Les organisations de protection de l'environnement impliquées plaident pour que le développement des énergies renouvelables avec des solutions tenant aussi compte de la biodiversité soient développées conjointement. C'est pourquoi elles signent la déclaration d'intention adoptée aujourd'hui visant le développement ciblé des centrales hydrauliques à accumulation.

- Les associations de protection de l'environnement plaident pour le dialogue et pour la recherche commune de solutions. Le résultat de la table ronde montre qu'il est possible de trouver de bonnes issues quand toutes les parties impliquées collaborent.
- La déclaration d'intention montre la contribution que la force hydraulique peut encore apporter à une transition énergétique respectueuse de l'environnement. Le développement ciblé de la production des centrales hydrauliques à accumulation en hiver est possible sans détruire les dernières valeurs naturelles précieuses ni vider les dispositions de protection actuelles de leur efficacité.
- Outre les projets de centrales hydrauliques sélectionnés, l'accent est placé sur les recommandations et les mesures visant à protéger la nature. Les participants à la table ronde s'engagent entre autres également à traiter rapidement la question des assainissements écologiques des centrales hydrauliques déjà construites et à les financer de manière appropriée. Cet esprit positif doit maintenant être mis en œuvre dans des mesures concrètes.
- Après examen approfondi des projets, la production des centrales hydrauliques à accumulation en hiver réalisable est une contribution supplémentaire au virage énergétique pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. Développer rapidement et systématiquement la production d'électricité photovoltaïque et mettre un terme au gaspillage de l'électricité seront déterminants pour la sécurité de l'approvisionnement. C'est en effet à ce niveau que le potentiel est le plus important.

Citations:

Ursula Schneider Schüttel, Pro Natura Suisse:

«Le développement des énergies renouvelables est nécessaire. Pourtant, nous ne pouvons pas ignorer que la biodiversité à proximité et dans les cours d'eau est dans un état extrêmement critique. Le développement des énergies renouvelables et la protection de la nature et du paysage sont indissociables.»

Thomas Vellacott, directeur général du WWF Suisse:

«Si nous voulons avancer et relever les défis de la transition énergétique, nous ne pouvons aller de l'avant qu'en dialoguant. La table ronde a montré qu'il était possible de se parler et d'arriver à un résultat équilibré, sans que les dispositions de protection en vigueur perdent de leur efficacité.»

Roberto Zanetti, président de la Fédération suisse de pêche:

«Si les intentions énoncées dans le cadre de la table ronde sont mises en œuvre, l'assainissement écologique des centrales hydrauliques existantes pourra se poursuivre et être financé de manière appropriée. C'est un jalon important pour la protection des cours d'eau.»

Aucun autre pays au monde n'utilise autant ses cours d'eau pour produire de l'électricité que la Suisse. La biodiversité autour et dans l'eau en fait les frais: deux tiers des espèces de poissons indigènes sont menacées de disparition ou éteintes et moins de 5% des cours d'eau sont encore intacts. Dans ces conditions, la table ronde consacrée à l'énergie hydraulique est parvenue, à l'issue de négociations constructives, à dégager une voie permettant d'accroître l'utilisation des centrales hydrauliques à accumulation tout en réduisant à un minimum les interventions supplémentaires dans la nature.

Faire face ensemble aux crises du climat et de la biodiversité

Les parties prenantes proposent de soumettre à un examen plus poussé 15 projets sélectionnés. L'accent est mis sur les sites ayant déjà subi des pressions, ainsi que sur les recommandations et les mesures de compensation pour la protection de la nature. Le relèvement des lacs d'accumulation existants a la priorité sur les interventions effectuées dans des espaces naturels précieux et encore intacts. En définissant ainsi les priorités, la crise climatique ne sera pas résolue au détriment de la biodiversité. Car ces deux crises ne peuvent être surmontées que de concert. Les parties prenantes recommandent en conséquence d'intégrer le développement prévu de la production des centrales hydrauliques à accumulation dans les mesures complètes de protection de la nature et du paysage: dans les cantons par exemple, une planification générale est recommandée afin d'identifier non seulement les possibilités d'exploiter l'énergie renouvelable, mais aussi les zones de protection de la biodiversité, et de coordonner le développement avec les affectations actuelles et l'assainissement écologique des centrales. Les parties prenantes recommandent en outre de laisser systématiquement des quantités d'eau résiduelles adéquates dans les cours d'eau et à protéger les précieuses zones alluviales d'importance nationale. Les dégâts provoqués malgré tout par le développement de la force hydraulique devront être atténués par des mesures qui créent une valeur ajoutée pour la nature et le paysage et qui vont au-delà des mesures de remplacement prescrites par la loi. De plus, il s'agit également de faire avancer l'assainissement écologique des centrales hydrauliques en place et de le financer de manière adéquate. En fin de compte, la biodiversité y gagnera également.

Contact

Philipp Sicher, Fédération suisse de pêche, psicher@sfv-fsp.ch, 079 218 59 21

Nicolas Wüthrich, responsable de l'information Pro Natura, nicolas.wuthrich@pronatura.ch, 079 212 52 54

Pierrette Rey, porte-parole du WWF Suisse, pierrette.rey@wwf.ch, 021 966 73 75.